



Alliance of Liberals and Democrats for Europe  
Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe



# Votre Europe

## Ile-de-France

LA LETTRE DE **MARIELLE DE SARNEZ**, DÉPUTÉE AU PARLEMENT EUROPÉEN

### Édito



Le dernier obstacle à l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne semble désormais levé. "Nous partons du principe que la route de la ratification est maintenant ouverte", a ainsi déclaré le Premier ministre suédois Fredrik Reinfeldt, à l'issue du Conseil européen (p.2).

Lors de sa dernière session plénière, du 19 au 21 octobre à Strasbourg, le Parlement européen s'était penché sur les modifications constitutionnelles découlant du nouveau traité, notamment dans le domaine des affaires étrangères et de la future diplomatie européenne (p.4). Le Parlement européen aura désormais beaucoup plus de pouvoirs (p.2). Forts d'un mandat renforcé, les députés européens du Mouvement Démocrate continueront d'agir en faveur de l'emploi (p.5), du droit d'accès à Internet (p.3) ou de la liberté de

la presse (p.3), tout en dégagant de vrais moyens budgétaires pour leurs priorités (p.3). Au-delà des aspects institutionnels, c'est le poids même de l'Union européenne sur la scène internationale qui est en train de croître, et cette influence devra être mise au service des droits de l'Homme (p.5).

Le Conseil européen vient de s'achever (p.2). C'était pour l'Union européenne l'occasion de définir des objectifs, des mandats et des engagements forts, à l'aube de plusieurs rendez-vous internationaux cruciaux comme la Conférence de Copenhague sur le changement climatique (p.4) ou le Sommet UE - Etats-Unis (p.5). Sur ces grands sujets, malheureusement les résultats ne sont pas à la hauteur de nos attentes. Cela rend d'autant plus nécessaire la mobilisation de notre Parlement dans les semaines qui viennent.

**Marielle de SARNEZ**

### Qu'en pensez-vous ? Vos suggestions, vos réactions, vos propositions pour l'Europe...

Patrick B., élu dans l'Essonne, nous rappelle l'importance des jumelages pour donner de l'Europe une idée plus concrète. Je suis tout à fait d'accord avec lui. Nous avons une responsabilité commune : tout faire pour rapprocher l'Europe de nos concitoyens. Le jumelage est un outil formidable pour agir dans ce sens. Une information : les collectivités locales et les associations de jumelage peuvent bénéficier du programme européen *Europe pour les Citoyens* lancé en 1989. Le Parlement européen vient d'ailleurs d'adopter un amendement que j'avais cosigné en faveur d'une augmentation de 1.775 millions d'euros à ce programme au titre du budget 2010. ([infos](#))

- Antoine W. m'interroge sur le fonctionnement des **quotas laitiers, leur attribution et ses bénéficiaires**. Le principe des quotas est un système de contingentement de la production par Etat membre. En France, la gestion est nationale : tout le lait collecté est payé d'après une grille ajustée selon l'évolution du marché. L'augmentation des quotas signifie l'augmentation par un pays de la capacité de volumes mis sur le marché et à pour objectif la suppression à terme des quotas (plus les quotas augmentent moins ils ont de raison d'être). La crise était donc une conjugaison de l'augmentation des quotas et de la baisse de consommation. Plus généralement, nous défendons le principe des quotas laitiers parce que c'est le seul moyen de sauver un tissu d'exploitations familiales ou de taille humaine. La régulation de la production, et non pas seulement des marchés,

s'imposera d'ailleurs comme le débat majeur de la future Politique Agricole Commune.

**Par delà la crise du lait** : Catherine Véglio-Boileau, adhérente MoDem Paris 11<sup>ème</sup>, m'a transmis ses réflexions que j'ai souhaité publier. "La crise du lait a mobilisé les députés européens autour de mesures de soutien d'urgence décidées au cours de la session plénière d'octobre. Puissent ces discussions anticiper une réflexion globale sur l'agriculture à l'occasion de la prochaine révision de la PAC. Car le débat laitier dépasse de loin le seul problème du revenu des producteurs. Il nous interroge sur des questions essentielles, qui concernent l'ensemble des citoyens : le potentiel de production de l'Europe et son autonomie alimentaire, la qualité de l'alimentation, l'équilibre territorial et la protection de l'environnement. Il a le mérite de rappeler l'actualité des fondamentaux d'une PAC qui a réussi son développement grâce à une régulation des prix et des marchés et au principe de préférence communautaire. L'activité agricole ne peut être régie par les seules lois de l'offre et de la demande sur des marchés volatils. L'UE doit porter ce message à l'OMC : la libéralisation du commerce mondial de produits agricoles n'est pas la voie à suivre si l'on accepte l'idée que nous avons besoin de toutes les agricultures du monde pour nourrir 9 milliards d'hommes en 2050. "

Envoyez-moi vos réactions et suggestions à : [marielle.desarnez@europarl.europa.eu](mailto:marielle.desarnez@europarl.europa.eu)



## Conseil européen des 29 et 30 octobre.

Le Conseil européen qui regroupe traditionnellement les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de l'Union européenne s'est réuni les 29 et 30 octobre à Bruxelles. Les dirigeants européens ont eu à se pencher sur la capacité d'action de l'UE, le changement climatique, la crise financière, l'immigration illégale, l'emploi et le nouveau Service européen pour l'action extérieure.

**Nos priorités** - A la veille de ce Sommet, Marielle de Sarnez avait tenu à mettre en exergue ses priorités auprès de Cecilia Malmström, ministre suédoise des affaires étrangères et de José Manuel Barroso, président de la Commission européenne lors du débat en plénière du 21 octobre à Strasbourg.

Sur la question du changement climatique, l'UE a la responsabilité particulière d' "entraîner à Copenhague les nations du monde" vers des objectifs ambitieux, a estimé Marielle De Sarnez, ajoutant que "l'effort financier consenti doit être à sa mesure". Concernant les migrations, il faut "aller vers une harmonisation du droit d'asile, revenir sur la Convention de Dublin et élaborer enfin une vraie politique en matière d'immigration". Enfin, dans le domaine la politique étrangère, la Vice-présidente du Mouvement Démocrate a insisté sur la nécessité de "parler d'une seule voix". Elle a cité l'exemple de l'Afghanistan où les Européens, au regard du nombre de soldats engagés, ont une responsabilité particulière et devraient proposer une stratégie "qui ne soit pas exclusivement militaire" lors du prochain Sommet USA - Union européenne du 3 novembre.

[Retrouvez cette intervention ici.](#)

### Brèves : des nouvelles du traité de Lisbonne.

- Les Irlandais ont voté massivement le 3 octobre pour l'adhésion au traité de Lisbonne. Marielle de Sarnez a largement salué ce vote, déclarant que "l'heure d'une Europe politique est venue" ([lire](#))
- Le président tchèque Vaclav Klaus a annoncé qu'il ne poserait plus de condition à la ratification du traité de Lisbonne. Un seul obstacle demeure : la Cour constitutionnelle de la République tchèque doit encore se prononcer, le 3 novembre, sur un recours contre le texte déposé par des parlementaires eurosceptiques.
- Les services du Parlement européen expliquent en dix leçons, en quoi ce nouveau traité rendra l'Union européenne plus démocratique et plus efficace, et en quoi le rôle du Parlement européen sera renforcé. ([ici](#))

**Première réaction** - A l'issue du Conseil européen, Marielle de Sarnez a déclaré : "Les résultats en demi-teinte du Sommet européen qui s'est achevé à Bruxelles reflètent malheureusement bien le recul de l'esprit européen chez les chefs d'Etat et de gouvernement, et le repli sur des considérations nationales.

Le plus clair symbole de cette dérive est sans conteste la teneur de l'accord trouvé avec la Tchéquie. C'était certes indispensable pour permettre l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne. Mais, en acceptant une nouvelle fois qu'un Etat membre déroge à la Charte des droits fondamentaux, c'est une partie des principes fondateurs de l'UE qui est sapée.

Autre principe bien mal traité : la solidarité. En se montrant incapable de chiffrer sa propre contribution pour aider les pays en voie de développement à s'adapter au changement climatique, notamment en raison des réticences françaises, l'Europe n'envoie ainsi pas un bon signal à la veille du Sommet de Copenhague.

Dernier coup dur porté aux principes fondateurs : alors même que les crises économique, climatique, humanitaire et les guerres grossissent les rangs des réfugiés et des exilés, les Vingt Sept demeurent vagues sur l'urgente nécessité d'un régime commun d'asile et d'une politique d'immigration réaliste et humaine, ne se faisant précis dans leurs conclusions que pour "institutionnaliser" les vols charters.

Malgré les difficultés qui ont présidé à sa genèse, le Traité de Lisbonne pourra du moins permettre au Parlement européen de reprendre l'initiative sur ces différents terrains. Le Parlement représente tous les citoyens européens et le MoDem veillera à ce que leurs droits fondamentaux soient garantis partout. Le Parlement devient co-décisionnaire sur le changement climatique et le MoDem rappellera l'ambition européenne. Le Parlement européen sera co-décisionnaire pour la politique d'asile et d'immigration et le MoDem s'attachera à ce que les valeurs humanistes européennes en soient la marque."

## ■ Billet d'humeur :

L'eurosceptique Président tchèque Vaclav Klaus, dont la signature est la seule à manquer pour l'adoption du traité de Lisbonne, est parvenu à imposer ses desiderata au cours du sommet européen, ce traité pourrait donc entrer en vigueur en 2010. Le Parlement européen en sortira renforcé et sa voix sera davantage entendue. C'est pourquoi le Prix Sakharov décerné cette année à l'association russe de défense des droits de l'homme Mémorial prend un relief particulier : les représentants des peuples de l'Union européenne confirment que la promotion des droits fondamentaux constituera le socle de la future politique étrangère commune. Un signal devait être envoyé à Moscou, 6 mois après l'assassinat de Natalia Estemirova, figure de proue de Mémorial, et alors que les arrestations et les meurtres de journalistes ou de militants des droits de l'homme se multiplient en Russie. On aurait pourtant espéré, 25 ans après la chute du mur, ne plus avoir à tancer ce grand pays et devoir lui rappeler, avec le nom de Sakharov, qu'il n'a pas soldé son passé et ses méthodes politiques. Mais ce message s'adresse aussi aux chefs d'Etat et de gouvernement des Vingt-Sept avant le Sommet UE-Russie des 18-19 novembre. Afin qu'ils n'oublient pas que des relations de bon voisinage ne pourront jamais être établies si Moscou n'emprunte pas définitivement le chemin de la démocratie et de l'Etat de droit. Afin que le combat d'Andreï Sakharov n'ait pas été vain.

Yannick LAUDE

## ■ Budget 2010 : le Parlement se donne les moyens de ses priorités.

Le budget 2010, adopté jeudi 22 octobre en première lecture par le Parlement européen réuni en session plénière à Strasbourg, doit être l'occasion pour l'UE de renouer avec l'investissement afin d'accélérer la sortie de crise et de relancer les créations d'emplois. Raison pour laquelle, les députés de l'*Alliance des démocrates et des Libéraux pour l'Europe* ont décidé de rétablir les montants de l'avant projet de budget pour la plupart des rubriques sabrées par le Conseil en première lecture, allant même parfois au-delà des chiffres initiaux de la Commission européenne notamment pour les crédits destinés à améliorer la compétitivité de l'UE.

Concernant le changement climatique, le Parlement européen a obtenu le renforcement de l'aide aux pays en voie de développement dans la perspective du Sommet de Copenhague.

La création d'un nouveau Fonds laitier doté de 300 millions d'euros destiné à juguler la crise du secteur est l'une des exigences principales du Parlement européen lors des négociations du budget 2010. L'objectif du Fonds est de contribuer à la restructuration du secteur laitier dans le cadre de la suppression progressive des quotas laitiers prévue par la Commission. Le Fonds laitier devrait comprendre des mesures comme l'appui à des régions

moins favorisées, la promotion des ventes ou la recherche de sources alternatives de revenus. Dans le budget de l'année prochaine, d'autres mesures budgétaires sont prévues pour lutter contre la crise du secteur du lait. De plus, les députés ont soutenu les deux mesures législatives visant à aider les agriculteurs à sortir de la crise.

La délégation du Mouvement Démocrate a par ailleurs défendu avec succès le maintien de deux actions : l'une relative au transfert de technologie dans le domaine des produits pharmaceutiques dans les pays en voie de développement négligés pour un montant de 3,3 millions d'euros, et l'autre relative à la recherche en matière de maladies liées à la pauvreté et de maladies tropicales pour un budget de 3 millions d'euros.

A l'initiative de Marielle de Sarnez et de Nathalie Griesbeck, une augmentation de 15 millions d'euros du budget pour l'aide aux plus démunis est demandée par le Parlement, soit un total de 515 millions d'euros pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale en Europe

***Cette première lecture du budget constitue la base des prochaines négociations du Parlement avec le Conseil. Le budget définitif sera adopté lors de la plénière de décembre.***

## ■ Liberté de la presse : Marielle de Sarnez regrette le rejet de la résolution.

Présentée par une large coalition de démocrates, de libéraux, de Verts et de socialistes, une résolution sur la liberté de l'information en Italie et dans l'Union européenne a été rejetée par 338 voix contre au Parlement européen.

Soucieuse du phénomène de concentration qui affecte le pluralisme des médias dans l'UE, la délégation du Mouvement Démocrate au Parlement européen avait soutenu ce texte.

A l'occasion de la réunion du groupe de l'*Alliance des démocrates et des Libéraux pour l'Europe* qui a suivi ce vote, Marielle de Sarnez a proposé qu'à l'occasion des auditions par le Parlement des futurs commissaires européens, le candidat au portefeuille de la société de l'information soit appelé à proposer une directive « **sur la concentration des**

**médias et la protection du pluralisme** », y compris dans les médias de service public auprès du futur commissaire européen

*"Mes collègues et moi-même regrettons vivement le rejet de cette résolution, alors même que Reporters sans frontières vient de publier son classement 2009 de la liberté de la presse", a déclaré Marielle de Sarnez. L'Europe a longtemps été exemplaire en matière de respect de liberté de la presse mais cette année plusieurs pays européens reculent très nettement. Même si les treize premières places restent occupées par des Etats européens, d'autres tels que la France (43<sup>e</sup>), la Slovaquie (44<sup>e</sup>) ou l'Italie (49<sup>e</sup>), continuent leur descente, perdant respectivement huit, trente-sept et cinq places.*

## ■ Procédure de conciliation sur le Paquet Télécom.

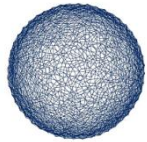
Le 6 octobre, le Conseil des ministres des télécoms de l'UE ont rejeté un amendement du Parlement sur l'accès à Internet stipulant qu'*"aucune restriction ne peut être imposée aux droits et libertés fondamentales des utilisateurs finaux sans décision préalable des autorités judiciaires"*. Autrement dit, cet amendement obligeait les Etats membres à recourir à un juge avant toute sanction.

Le Paquet Télécom entre donc en procédure de [conciliation](#), troisième et dernière phase de la plus importante des procédures législatives de l'Union européenne. Le groupe de l'*Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe*, représenté lors de la conciliation a réaffirmé son soutien

pour une position ferme sur l'amendement 138 original. Marielle de Sarnez a estimé que *"l'ADLE doit rester sur sa position. Le texte voté en mai 2009 doit rester en l'état, il est bien meilleur que le compromis. Notre groupe doit aussi derrière tout cela se saisir de la question des droits d'auteurs. C'est une question fondamentale ! Nous devons favoriser la création européenne et ouvrir ce débat au Parlement européen. Nous devons protéger les droits fondamentaux et les droits d'accès à internet, mais il ne faut surtout pas négliger les droits d'auteur. Cette question doit être traitée."*

Prochaine réunion le 4 novembre. [Plus d'informations ici](#)

## Changement climatique : le MoDem appelle à une mobilisation en faveur des pays en voie de développement.



COP15  
COPENHAGEN  
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE 2009

A quelques semaines du Sommet mondial de Copenhague, les députés européens ont débattu en session plénière de l'aide financière pour assister les pays en voie de développement dans leur combat contre le changement climatique. D'ici à l'an 2020, les pays en voie de développement risquent de faire face à des coûts annuels de l'ordre de 100 milliards d'euros pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et s'adapter aux impacts du changement climatique.

Corinne Lepage, membre de la délégation du Parlement au Sommet (7-18 décembre), a déploré l'absence d'engagements forts de la part des ministres des Finances et de l'Environnement de l'UE.

Marielle de Sarnez a rappelé que *"nous sommes les premiers responsables du changement climatique mais ce sont les pays en voie de développement qui en sont les premières victimes. Raison pour laquelle les pays développés, qui sont aussi les plus pollueurs, devront prendre des engagements forts à Copenhague. C'est nécessaire pour nous, mais ça l'est plus encore pour les pays du sud"*.

Un projet de résolution, qui sera mis au vote en novembre, appelle la communauté internationale à augmenter son soutien financier aux pays en voie de développement et à présenter de nouveaux mécanismes de financement innovants, tels que des taxes sur les émissions de CO<sub>2</sub>, des taxes internationales sur le commerce, ainsi que des taxes sur les émissions issues des secteurs de l'aviation et du trafic maritime. [Retrouvez ici la vidéo de l'intervention](#)

### Brèves :

- Un rapport Eurobaromètre spécial consacré à *"l'aide au développement en période de crise économique"* montre que la crise qui frappe les pays européens n'a pas entamé le soutien de l'opinion publique à l'aide au développement, qui reste élevé. Neuf Européens sur dix restent très favorables à l'aide au développement malgré la récession. [Lire le rapport](#)
- En qualité de membre titulaire de la délégation du Parlement européen à l'[Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE](#), Marielle de Sarnez a corédigé une résolution sur le changement climatique. (Cette résolution sera votée lors de la 18<sup>e</sup> réunion de l'assemblée ACP-UE qui aura lieu du 30 novembre au 3 décembre à Luanda en Angola).

## Affaires étrangères et institutionnelles : vers un service diplomatique de l'UE.

Les innovations institutionnelles introduites par le traité de Lisbonne sont profondes, notamment dans le domaine des relations extérieures. À cet égard, le Parlement européen a adopté, ce jeudi 22 octobre, un rapport sur le futur Service européen d'action extérieure (SEAE). Composé de fonctionnaires de la Commission, du Conseil et des États membres, le SEAE assistera le Haut Représentant pour les relations extérieures. Le Conseil décidera de la manière d'organiser le service sur la base d'une proposition du

Haut représentant, après avoir consulté le Parlement et obtenu l'aval de la Commission. Pour les députés européens, *"la création du SEAE doit inclure un accord sur les questions budgétaires"* et le Parlement européen doit *"exercer pleinement ses pouvoirs budgétaires dans le cadre de ces innovations institutionnelles"*. Un accord politique devra être conclu avec le Parlement sur toutes ces questions au plus tôt.

### Question écrite sur l'OMC et les PME.

Alors que les PME européennes représentent 99 % du total des entreprises et 75 millions d'emplois dans l'Union., leurs performances internationales restent néanmoins insuffisantes. Marielle de Sarnez a donc interrogé la Commission européenne sur la stratégie intégrée qu'elle entendait développer pour mieux impliquer les entreprises européennes et notamment les PME dans les négociations en cours dans le domaine du commerce international et de l'OMC ? (*Nous ne manquerons pas de vous communiquer la réponse ultérieurement*).

## ■ Microfinancement en faveur de l'emploi et de l'inclusion :

### Le pari de l'économie sociale et solidaire.



Dans le cadre de la proposition de décision du Parlement européen et du Conseil instituant un instrument européen de microfinancement en faveur de l'emploi et de

l'inclusion (instrument de microfinancement Progress), Marielle de Sarnez et Jean-Luc Bennahmias, députés européens (Modem-ADLE), ont déposé conjointement une série d'amendements visant à placer le dispositif européen de microfinancement au cœur du développement de l'économie sociale et solidaire.

L'Europe doit soutenir l'ensemble des associations et fondations qui œuvrent, au quotidien, dans l'accompagnement social et psychologique des chômeurs (actions de formation, suivi médico-psychologique, aide sociale...). C'est une condition essentielle à la durabilité des projets financés. Dans cette optique, le programme "PROGRESS - la sortie du

chômage par l'entrepreneuriat" a été mis en place. Le microfinancement est surtout la garantie préalable d'une action de cohésion sociale ambitieuse, fondée sur la promotion de l'intérêt général, et ouverte aux plus démunis des citoyens européens.

Marielle de Sarnez et Jean-Luc Bennahmias ont également proposé des modifications visant à consolider la responsabilité sociale, à la fois des acteurs financés par le dispositif (notamment par l'assurance que ces derniers respecteront les normes internationales élémentaires en matière sociale) mais aussi des organismes qui distribuent les crédits. L'obligation de rendre transparent l'ensemble des informations doit ainsi permettre de s'assurer de la bonne utilisation des fonds, et de disposer de données essentielles liées aux secteurs de l'insertion sociale et du retour à l'emploi.

*(Vote en commission de l'Emploi et des Affaires sociales du Parlement européen en décembre)*

## ■ Les autres grands dossiers de la session du 19 au 22 octobre:

### Inquiétudes sur les systèmes d'information Schengen

- Le Parlement européen s'inquiète des nouveaux retards et des coûts additionnels engendrés dans la modernisation du "Système d'Information Schengen", une base de données gouvernementale qui stocke des informations policières sur les personnes et les biens volés ou disparus. La délégation du Mouvement Démocrate suivra les évolutions en la matière avec d'autant plus de vigilance, que vient d'être annoncée cette semaine en France, la création, par décret, de deux nouveaux fichiers policiers. Pour le MoDem, la lutte nécessaire en faveur de la sécurité doit en effet être conduite en respectant les libertés individuelles.

**Préparation du Sommet UE - Etats-Unis** - En vue du prochain sommet UE-US qui se tiendra à Washington les 2 et 3 novembre, le Parlement européen a appelé de ses vœux des coopérations accrues sur les sujets de sécurité, régulation financière et climat entre l'Union européenne, la Russie, les Etats-Unis et la Chine.

**Droits de l'homme** - Marielle de Sarnez a cosigné 3 résolutions d'urgence sur la nécessité pour l'UE d'adopter des sanctions suite à la violente répression d'une manifestation démocratique en Guinée

Conakry, sur la répression et la peine de mort en Iran et sur l'accès des organisations humanitaires aux 250 000 civils déplacés par la guerre civile et maintenus dans des camps au Sri Lanka. [De plus amples informations ici.](#)

**Prix Sakharov 2009** - Le Prix Sakharov 2009 pour la liberté de l'esprit, a été attribué ce jeudi 22 octobre à Oleg Orlov, Sergei Kovalev et Lioudmila Alexeïeva, au nom de MEMORIAL, ONG de défense des droits de l'homme en Russie. La cérémonie de remise solennelle du Prix Sakharov aura lieu le 16 décembre à Strasbourg. ([Cliquez ici](#))

[Retrouvez ici tous les dossiers de la session](#)

#### Nous contacter :

Marielle de Sarnez  
Parlement européen  
60 rue Wiertz – B-1047 Bruxelles  
e-mail : [marielle.desarnez@europarl.europa.eu](mailto:marielle.desarnez@europarl.europa.eu)

Consultez l'actualité européenne du Mouvement Démocrate sur le site : [www.mouvementdemocrate.fr](http://www.mouvementdemocrate.fr)